

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE LIEVIN
COMMUNE DE VIMY

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°1

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du vingt et un janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCERY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Julien WOJCIESZAK, Jean-Marie VERWAERDE, Francis TILMANT.

Absent excusé n'ayant pas pris part au vote : Jean-Paul WILQUIN

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS 2026 – PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DU STADE DE LA MINE

Le maire informe le conseil municipal du projet de rénovation de l'éclairage des terrains du stade de la Mine.

Les services de la Préfecture du Pas-de-Calais peuvent accorder une subvention dans le cadre de la rénovation d'équipements sportifs. Pour pouvoir déposer un dossier de demande, celui-ci doit être accompagné d'une délibération de l'organe exécutif.

Compléter les dossiers des demandes de subventions et autoriser le maire ou toute personne pouvant s'y substituer à déposer les demandes de subventions auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais et autres organismes afin d'aider au financement.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **336 068,32 euros HT**.

La commission mixte réunie le lundi 19 janvier 2026 a émis un avis favorable.

Pour information ci-dessous le plan de financement DETR.

- (- DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- (- DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local)

PLAN DE FINANCEMENT DETR/DSIL

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	VILLE DE VIMY
NUMÉRO SIRET :	216 208 611 000 14
INTITULÉ DU PROJET :	Rénovation de l'éclairage des terrains du stade de la Mine

	H.T.
NATURE DES DÉPENSES	
foncier	0,00 €
maîtrise d'œuvre	28 005,60 €
études	0,00 €
travaux	280 057,12 €
Aléa	28 005,60 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	336 068,32 €

	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES DE L'ÉTAT				
DETR demandée	84 016,80 €	25,00 %	08/12/2025	
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
Fonds vert	0,00 €	0,00 %		
FNADT	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport	134 426,88 €	40,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADEME	0,00 €	0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
Autre aide de l'État à préciser : 1/ Fonds aide football amateur	40 328,06 €	12,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €	0,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité :	0,00 €	0,00 %		
Sous-total aides publiques	258 771,74 €	77,00 %	Vous ne devez pas dépasser 80%	

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	H.T.
Dons	0,00 €
Aides privées	0,00 €

Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €
Sous-total aides non publiques	0,00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Fonds propres	77 295,45 €
Emprunt	0,00 €
Crédit bail ou autres	0,00 €
Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0,00 €
Total autofinancement	77 295,45 €

23,00 %

Total Financement H.T.	336 067,19 €
-------------------------------	---------------------

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le maire ou toute personne pouvant s'y substituer à déposer les demandes de subventions auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais et autres organismes afin d'aider au financement de la rénovation de l'éclairage des terrains du stade de la Mine.

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,



Christian SPRIMONT